



Commune de Saint-Maurice-de-Beynost

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°2025-07/01

Séance du 20 novembre 2025

Date de la convocation :

14 novembre 2025

Affichage de la convocation :

14 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, vingt novembre, le conseil municipal de la commune de Saint-Maurice-de-Beynost, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, à la mairie, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Pierre GOUBET, Maire.

PRESENTS : Pierre GOUBET, Claude CHARTON, Eveline GUILLET, Yvan HERZIG, Daniel MONCHANIN, Lydie EXTIER-PONS, Didier JUHEN, Nicole BOURGEOIS, Christian JUFFET, Rodolphe EZNACK, Bernard MATEOS, Michèle ALVES, Alain VIEUX, Stratos TSALAPATIS, Muriel BRUGNOT, Robert HERPOYAN, Nikita FERRACHAT, Danièle GREAU.

Nombre de conseillers :

en exercice : 27
 présents : 18
 procurations : 5
 absents : 4
 votants : 23

EXCUSES : Martine TERRIER (Procuration à E. GUILLET), Nathalie GRAVIER (Procuration à P. GOUBET), Anne CHAMPETINAUD (Procuration à N. FERRACHAT), Syve-Line TAN (Procuration à C. CHARTON), Lindsay DIAS (Procuration à M. BRUGNOT).

ABSENTS : Anaïs TEYSSONNEYRE, Yann LEONET, Mathieu LAURAIN, Romain GAILLARD.

M. Alain VIEUX a été élu secrétaire de séance.

DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal,

VU l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales et notamment son alinéa 16 ;

VU l'article L.2122-23 du Code général des collectivités territoriales ;

VU sa délibération du 11 mai 2023 ;

PREND ACTE des décisions prises par M. le Maire dans le cadre des articles L2122-22 et L.2122-23 du Code général des collectivités territoriales et de la délibération du 11 mai 2023 pour la période du 26 septembre au 4 novembre 2025 et qui s'établissent comme suit :

1- Déclarations d'intention d'aliéner

DIA00137625A0027	NON PREEMPTION	13/10/2025	17 rue des Gravelles	BATI SUR TERRAIN PROPRE
DIA00137625A0028	NON PREEMPTION	13/10/2025	4 boulevard Chardonnet	BATI SUR TERRAIN PROPRE
DIA00137625A0029	NON PREEMPTION	15/10/2025	7 chemin de Thil	BATI SUR TERRAIN PROPRE
DIA00137625A0030	NON PREEMPTION	20/10/2025	12 rue Bêche Fève	TERRAIN NU
DIA00137625A0031	NON PREEMPTION	20/10/2025	45 route de Genève	BATI SUR TERRAIN PROPRE
DIA00137625A0032	NON PREEMPTION	04/11/2025	75 impasse des Iles	BATI SUR TERRAIN PROPRE
DIA00137625A0033	NON PREEMPTION	04/11/2025	24 rue du Tronfou	BATI SUR TERRAIN PROPRE
DIA00137625A0034	NON PREEMPTION	04/11/2025	5 rue des Mûriers	BATI SUR TERRAIN PROPRE

2. Délivrances et reprises de concessions cimetières

Date de l'arrêté	Concession		
	Emplac	Durée	Type
17/10/2025	K n°06	15	Renouv.
22/10/2025	L n°48	30	1 ^{ère} dem.
03/11/2025	A n°50/51	30	1 ^{ère} dem

Ainsi délibéré les jour, mois et an susdits.

Délibération non soumise au vote.

Le Maire
Pierre GOUBET

